

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 24 juillet 2024

Mise à jour de téléphones MOTOROLA et SPC à la suite d'un dépassement de la valeur limite de DAS

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par les sociétés MOTOROLA et SPC des téléphones portables MOTO G53 et DISCOVERY, afin de respecter la valeur limite de DAS localisé « membre ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) des téléphones MOTOROLA MOTO G53 et SPC DISCOVERY. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ce téléphone aux exigences européennes relatives au DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux respectent une valeur limite réglementaire de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » évalué au contact du corps, et de 2 W/kg pour le DAS localisé « tronc » évalué à une distance de 5 mm.

Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant ces limites.

En application de l'article L43 II bis du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure les sociétés MOTOROLA et SPC responsables de la mise sur le marché de ces téléphones, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

Les sociétés MOTOROLA et SPC ont pris la décision de réduire la puissance de ses terminaux via une mise à jour logicielle.

L'ANFR a contrôlé l'efficacité des mesures correctives. Ces évolutions permettent de rendre le DAS localisé « membre » conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux téléphones correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi).

Téléphone Motorola MOTO G53 (XT2335-2)

	Valeur initiale	Valeur mise à jour
Version du système	T1TPS33.75-96-1-2	U1TPS34.29-37-2-3
DAS « tête »		
DAS « tronc »		
DAS « membre »	5,61 W/kg	3,44 W/kg

Téléphone SPC Discovery

	Valeur initiale	Valeur mise à jour
Version du système	V1.9_20230921_idh0005_2214	V1.11_20240203_idh0005_2059
DAS « tête »		
DAS « tronc »	1,28 W/kg	
DAS « membre »	4,71 W/kg	3,34 W/kg

L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier qu'ils ont été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Pour plus d'informations :

- [Publication des analyses de mesures DAS réalisées en 2022](#)
- [Tout savoir sur le DAS](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisés par l'ANFR en open data sur notre site : <https://data.anfr.fr>

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr
07 86 20 11 33